

# La Gazette de Bédrier

n°20 (Novembre 2021)



*Bédrier, entre tradition et modernité...*



*Bulletin municipal*

# Le Mot du Maire



Chères Bédoueroises et chers Bédouerois,

Je suis ravi de vous retrouver après une saison estivale qui vous aura permis, je l'espère, de renouer avec quelques bons moments de détente et de convivialité, après une période compliquée pour chacun d'entre nous et une météo pour le moins capricieuse.

L'année 2021 aura vu la concrétisation dans notre commune d'un certain nombre de projets, à commencer par la finalisation de l'adressage mais aussi la création d'une toute nouvelle aire de jeux de 200 m<sup>2</sup> au stade, très appréciée depuis son ouverture à Pâques par notre jeune public. Nous continuerons d'ailleurs à développer cette zone en essayant de la rendre toujours plus attrayante et fonctionnelle pour les familles. Cette même philosophie nous a guidés pour poursuivre les aménagements de sécurisation et de fleurissement de notre bourg.

Très attachés à notre patrimoine local, les membres du Conseil Municipal ont également décidé de lancer un chantier de restauration des fontaines et lavoirs de la Font Dalan et de remise en état de la voûte menacée de la Font Benech ; ces chantiers aujourd'hui terminés auront permis de mettre à l'honneur ce bâti ancien, témoignage indéniable de notre culture communale. Une journée écocitoyenne le 13 juin aura également été l'occasion de remettre en état d'autres petits monuments et chemins de notre village : un grand merci à toutes les personnes venues apporter leur aide précieuse ce jour-là, en partageant un moment d'histoire et de tradition dans une ambiance sympathique.

D'autre part, le chantier d'enfouissement des réseaux et de réaménagement du vieux bourg castral, étudié depuis plus de dix ans maintenant, a bien avancé et un nouvel éclairage plus adapté et moins énergivore sera bientôt installé ; de plus, un cheminement piéton sécurisé verra le jour très prochainement pour conduire jusqu'au petit jardin éducatif qui sera créé sous la route, sur une petite parcelle communale. Cet espace de détente et de rencontre sera mis en place pour tous les habitants mais aussi pour les marcheurs qui traverseront notre commune et pourront ainsi prendre le temps de l'apprécier.

Comme vous l'avez peut-être vu dans la presse, Bédier a été lauréat du prix départemental, mais aussi régional, du concours « Mon Beau village 2021 » dans la catégorie « Jeunesse ». Félicitations à chacun d'entre vous pour cette belle récompense ; ce fut une grande fierté pour moi d'aller récupérer notre prix à Toulouse et de représenter notre commune, mise à l'honneur pour son évolution et son état d'esprit dynamique !

En cette fin d'année 2021, il convient d'ailleurs de remercier les différentes associations de la commune, ainsi que leurs dirigeants, qui n'ont eu de cesse, en dépit des nombreuses contraintes, de vouloir relancer le dynamisme culturel et sportif qui a toujours fait les beaux jours de notre village. Au vu de l'évolution de la société, leur tâche peut paraître compliquée mais elle mérite d'être poursuivie et encouragée, car que serait une petite commune sans des personnes volontaires et motivées pour insuffler aux habitants un vent d'enthousiasme, et surtout une volonté essentielle de « faire ensemble » ?

En ce mois de novembre, les Conseillers se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une excellente fin d'année, synonyme de joie et de fêtes en famille ; nous espérons pouvoir vous retrouver en début d'année 2022 pour la traditionnelle et tant attendue cérémonie des vœux. Bien à vous,

**Le Maire, Benoit Normand**



## RPI BEDUER-FAYCELLES

Les effectifs de nos écoles sont en progression. En effet à la rentrée sur l'école de Béduer qui accueille les élèves de la maternelle au CP, sont scolarisés 1 élève en Très Petite Section (5 de plus d'ici janvier), 19 Petite Section (+ 1 enfant en situation de handicap), 9 en Moyenne Section, 10 en Grande Section (2 de plus en janvier 2022), 16 en CP.

L'école de Faycelles accueille quand à elle les élèves de CE1 au CM2 : 7 élèves en CE1, 18 en CE2 (1 en plus en janvier 2022), 15 en CM1 et 13 en CM2.

109 enfants sont donc scolarisés sur le RPI depuis septembre et 8 doivent arriver d'ici janvier. Ce qui porterait le nombre à 117.

Les équipes pédagogiques des 2 écoles sont constituées:

- Pour Béduer de
  - Mme Launet directrice et enseignante des TPS-PS
  - Mme Navet enseignante des MS-GS
  - Mme Le Bigot enseignante du CP (temps partiel)
  - Mme Plaquevent enseignante du CP (complément temps partiel de Mme Le Bigot).
  
- Pour Faycelles de
  - Mme Lagane directrice et enseignante des CM1-CM2 (à temps partiel et actuellement en congé de maternité)
  - Mme Alleguède enseignante CE1-CE2 (temps partiel)
  - Mme Faure enseignante CE1-CE2 (complément temps partiel de Mme Alleguède)
  - Mme Ducos enseignante CM1-CM2 (complément temps partiel de Mme Lagane et remplacement de son congé de maternité et de la direction à temps plein).



# RECENSEMENT CITOYEN

## Principes généraux

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le recensement est obligatoire et universel.

Dans le cadre de la professionnalisation des armées et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français. Cette réforme a institué un nouveau "service national" en instaurant un véritable "parcours de citoyenneté".

Il se traduit par trois étapes obligatoires :

- l'enseignement de défense, dans les classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup>
- le recensement à 16 ans, formalité effectuée à la mairie de son domicile
- la JDC, Journée Défense et Citoyenneté, à la suite de laquelle il sera remis un Certificat de participation.

## Les personnes concernées

**Tous les jeunes français, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans et jusqu'à 25 ans.**

Le recensement est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire du jeune.

Cependant passé ce délai, il doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile (régularisation) avant son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Lorsqu'une personne acquiert la nationalité française entre 16 ans et jusqu'à 25 ans, elle doit se faire recenser dans le premier mois qui suit.

## Les modalités d'inscription

Se présenter soi-même ou en cas d'empêchement, effectuer la démarche par l'intermédiaire de son représentant légal à la mairie de la commune de votre domicile.

## Les pièces à produire

Il convient de joindre à sa demande les pièces justificatives suivantes :

- Pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ou tout autre document prouvant la nationalité française
- Livret de famille des parents ou acte de naissance avec filiation

## L'attestation de recensement

L'attestation de recensement est remise à l'issue de cette démarche.

**Attention :** La mairie ne délivrant pas de duplicata, Il est nécessaire de conserver précieusement l'original de l'attestation. En effet, elle ouvre des droits :

- se présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire, etc.)
- être inscrit d'office sur les listes électorales, si les conditions légales sont remplies.

Ensuite, en cas de changement de situation (état civil, déménagement, absence de plus de 4 mois ...) et jusqu'à 25 ans, l'intéressé doit se signaler auprès du Centre du Service National.



## Point sur les travaux

• Depuis 2019 la Commune restaure chaque année une fontaine faisant partie du patrimoine vernaculaire communal :

- 2019 fontaine du Mas Direnne



- 2020 fontaine de Fontieu

- 2021 fontaine de la Font Dalan  
Coût total 6626 € HT  
Dont subvention :
  - Département(FAST) 2650 €
  - Communauté des Communes 1988 €
  - Reste à charge pour la Commune 1988 €



et réparation de la voûte de la Font Benech

Coût total 2925 € HT

Dont subvention :

Communauté des Communes 1462.50 €





• Dans le cadre de l'aménagement du vieux bourg castral, après la sécurisation du virage sous le Château, les travaux de gainage souterrain pour le réseau électrique et de téléphonie ont été effectués. La suppression des lignes aériennes et le nouveau câblage des réseaux se feront en 2022.

Les travaux sur le réseau pluvial, l'éclairage public et la sécurisation piétonnière devraient être réalisés d'ici la fin 2021.

Courant 2022 le jardin médiéval devrait voir le jour.

---

## Urbanisme

À compter du 1er janvier 2022, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sur une plateforme de saisie par voie électronique appelée E-PERMISS dont voici l'adresse internet <https://www.e-permis.fr> .

La plateforme vous assiste pour compléter l'imprimé Cerfa et joindre les pièces nécessaires pour la compréhension du projet.

Le dossier dématérialisé sera alors transmis par voie électronique pour instruction à la Mairie et au centre instructeur de Grand-Figeac.

---

## Fauchage des routes

Comme vous l'avez peut-être constaté, nous avons eu quelques soucis avec l'entreprise missionnée, concernant le débroussaillage des routes dans certains de nos quartiers.



Nous sommes désolés de ce contretemps, indépendant de votre volonté, et avons tout mis en œuvre pour résoudre ce problème dans les plus brefs délais (nous avons également signalé le problème au Grand Figeac).





## Déchets verts et encombrants

Nous vous rappelons que les déchets verts doivent être amenés par vos soins dans une déchetterie (Figeac ou Cajarc), en raison d'un arrêté préfectoral (N° E2012-183) interdisant depuis 2012 toute destruction des déchets verts par le feu sur les propriétés privées. Néanmoins, conscients de la gêne occasionnée, sachez que le maire peut délivrer une dérogation aux particuliers pour une autorisation temporaire de brûler les déchets verts (hors période sensible du 15 juin au 15 septembre où cela est strictement proscrit). Il vous suffit d'en faire la demande en mairie au moins une semaine à l'avance.

Les déchets verts ne doivent pas être déposés n'importe où, car ces dépôts sauvages engendrent des débordements et nos campagnes deviennent de vrais dépotoirs.

De même les abords des containers d'ordure ménagère et de recyclable sont de plus souillés par des individus peu respectueux comme le démontrent ces photos.



**Tous ces détritrus doivent être amenés à la déchetterie.**

**Ayons un peu de civisme et respectons notre environnement.**



JETONS MOINS, JETONS MIEUX

# MON GUIDE DU TRI



DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES  
SONT MIS À DISPOSITION  
POUR VALORISER NOS DÉCHETS

CITEO

ADEME  
Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

Lot SYDED

# JETONS MIEUX : EN TRIANT LES DÉCHETS RECYCLABLES

## EMBALLAGES EN VERRE UNIQUÈMENT



Bouteilles, pots et bocaux vides,  
sans bouchon ni couvercle



**INFO TRI**  
05 65 21 54 30  
www.sjded-lot.fr

www.consignesdelot.fr

## TOUS LES EMBALLAGES

### Carton



Boîtes et briques

### Métal



Canettes, boîtes de conserve,  
aérosols, barquettes

### + TOUS LES PAPIERS



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc.

Non souillés



### Quelques précisions :

Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)  
Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement  
(jouets, ficelles...)  
Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.  
Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert!

### Plastiques

Chez nous, ils se recyclent tous !



Pots, boîtes

Fiacons, bouteilles et tubes

Sochets, films

Barquettes

Assiettes  
et gobelets

Barquettes,  
colles d'emballage

### + LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bouchons, couvercles  
et capsules

Dosettes  
café, thé...

Emballages de  
portions individuelles

Pas de piles

Bougies  
chautier-plots

Feuilles aluminium  
troussées

Opércules

**ET TOUT LE RESTE :**  
dans le bac marron / gris  
ou (selon le cas) à la déchetterie



# JETONS MOINS : EN COMPOSTANT

## DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

### Déchets de cuisine



épluchures de fruits et légumes



coquilles d'œufs



coquilles de noix



pâtes



salade



filtres et marc de café,  
sachets de thé



céréales



légumes cuits

### En quantité limitée



agrumes



morceaux  
de pain

### Autres déchets



mouchoirs en papier  
et essuie-tout



morceaux  
de carton

### Déchets de jardin



tontes de gazon,  
fleurs fanées



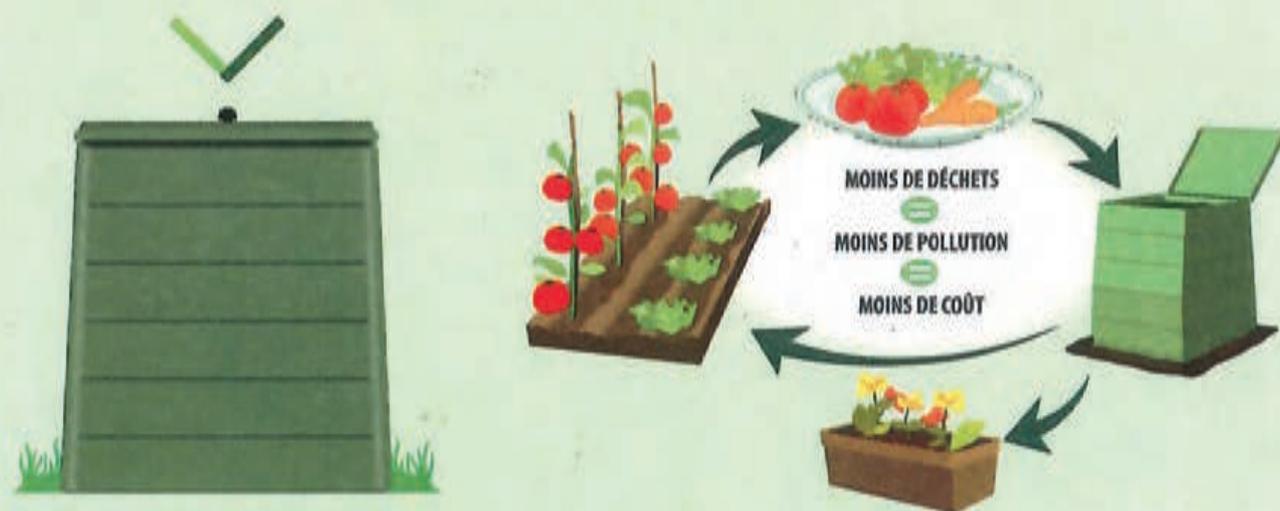
copeaux de bois



feuilles



branches



### Bon à savoir :

Le compostage permet de réduire de 50 kg par an et par personne la quantité de déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères !

Le compost peut aussi se faire en tas, sans l'utilisation d'un composteur.

Il est possible d'acquérir un composteur auprès du SYDED du Lot. Renseignements : 05 65 21 54 30

LES TEXTILES

VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES

(même usés, tachés ou déchirés)



**Vêtements :**  
Tous vêtements  
et sous-vêtements



**Linge de maison :**  
Serviettes, torchons, rideaux,  
draps, plaid, coussins...



**Chaussures :**  
Baskets, bottes, sandales...



**Maroquinerie :**

Ceintures, sacs à main...



**Propres et secs**  
Chaussures  
attachées par paires  
En sacs bien fermés  
(max 50 litres)

**Bon à savoir :**

Les dons sont à déposer directement à des associations locales ou dans les bornes à textiles installées dans l'espace public (rues, places, parkings) ou sur les 29 déchetteries du SYDED. Pour trouver le point le plus proche : [www.la11bredvtr.fr](http://www.la11bredvtr.fr)

LES DÉCHETS  
VOLUMINEUX OU TOXIQUES



**Métaux :**  
ferreux et non ferreux



**Végétaux :**  
tonte de pelouse, feuilles,  
élagage d'arbres



**Mobilier :**  
intérieur, extérieur,  
matelas...



**Déchets toxiques :**  
piles, peintures, solvants,  
produits phytosanitaires...



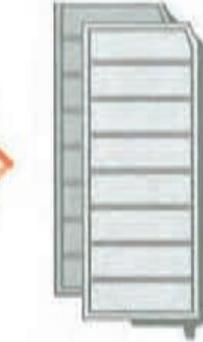
**Batteries**



**Huiles :**  
moteur, alimentaires



**DEEE**  
Déchets d'Equipements  
Electriques et Electroniques



**Bois :**  
palettes, coquettes,  
non traitées



**Encombants :**  
bois traité, placoplâtre,  
bâches de piscine...

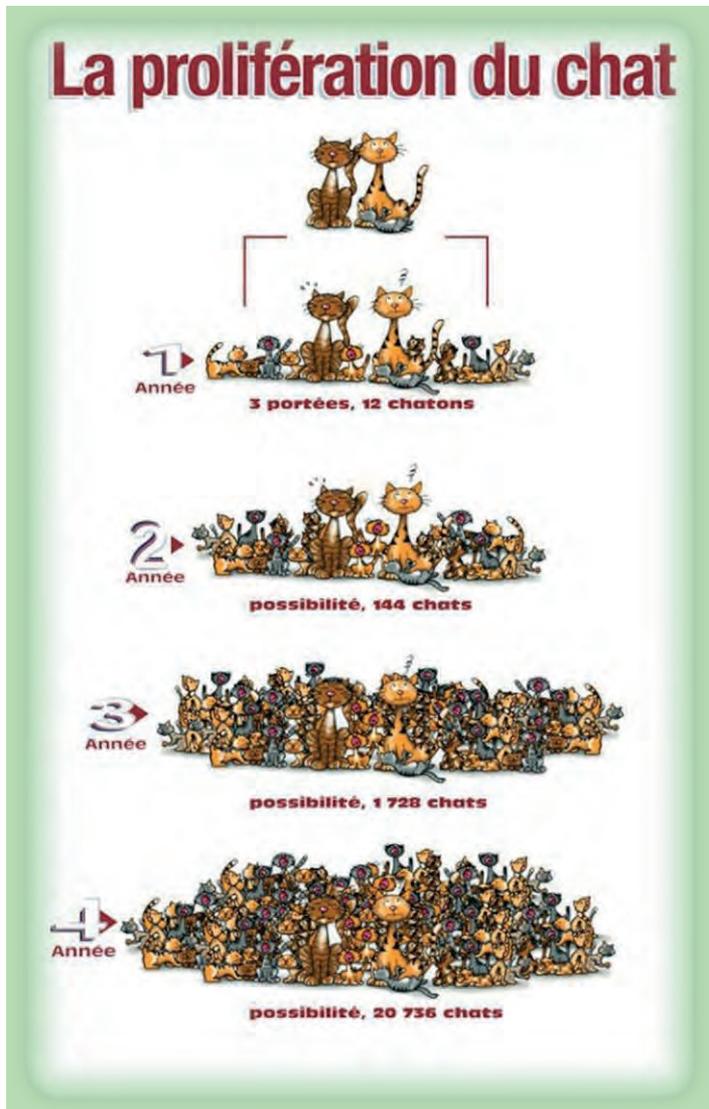


Ces déchets ne doivent  
être déposés ni à l'intérieur,  
ni à côté des conteneurs.  
Merci !

**Mais aussi :**

- Textiles
- Verre
- Cartouches d'encre
- CD/DVD
- Radiographies
- Pneus
- Déchets de soins piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchetterie)

# CHATS ERRANTS



Les chats vivent en liberté, même quand ils ont un maître. Ce sont des animaux explorateurs, qui peuvent donc se rencontrer et se reproduire dans un grand rayon. Les femelles sont en chaleur tous les deux mois. Elles n'ovulent que s'il y a coït. Chaque portée peut facilement compter 6 petits. Très vite, on se retrouve avec des groupes de chats dans les communes, qui grandissent et se divisent.

Le premier réflexe de chacun d'entre nous serait de vouloir faire disparaître les chats errants, mais cela ne règle pas le problème car d'autres chats vont réapparaître (abandon...etc.). Notre meilleur moyen d'action contre leur prolifération est bel et bien une barrière chats stérilisés.

***C'est pourquoi, TOUS LES CHATS DOMESTIQUES doivent être identifiés et ceux non destinés à la reproduction doivent être STERILISES.***

Comme nous l'impose la loi, le conseil municipal engage une 1<sup>ère</sup> action de capture des chats errants à partir du 01/11/2021.

Au vu du coût important engendré pour la Commune une 2<sup>ème</sup> campagne sera faite courant 2022.

Ces derniers seront identifiés au nom de la Fondation 30 millions et stérilisés puis relâchés à l'endroit même où ils ont été capturés.

Soyez vigilants à l'affichage dans votre quartier et gardez le plus possible vos animaux avec vous afin d'éviter les captures malencontreuses.

# Nouvelle activité sur la Commune

## Jérôme Deniau Plastiques & Composites

Avec 27 ans d'expérience dans la mise en œuvre des matériaux plastiques et composites mon activité est principalement une prestation de réparation de ces matériaux.

Comme vous le savez tous nous n'avons qu'une seule planète et nous devons nous unir pour la préserver autant que possible, c'est pourquoi, au lieu de jeter, je propose de réparer pour ne pas remplir nos déchèteries de ces matières pas ou difficilement recyclables.

Les plastiques et composites vous entourent dans votre vie quotidienne :

- Piscine, Spa, Vélo, Moto, Voiture, Camion, Tracteur, Bateau, Camping-car, Canoé, ULM, Cuve...

La 2<sup>nd</sup> partie de mon activité est la création, Modèle, Moule, Pièces de petites dimensions dans des secteurs divers et variés :

- Décorations intérieures et extérieures, Aménagements, Carénages, Carrosserie, Protections sport mécanique, Bijoux...

Contactez-moi pour tous renseignements complémentaires.

J.DENIAU





*Aide à domicile*

NOUS SOMMES LÀ.

Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile

Portage de repas

Services ménagers

Jardinage et petit bricolage

## Lot Aide à Domicile

**Lot Aide à Domicile** poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées d'un véhicule de fonction pour intervenir chez vous.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène, ...

**Lot Aide à Domicile** assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Pour tout contact :

Appel gratuit 0 805 69 69 46

[www.lotaideadomicile.com](http://www.lotaideadomicile.com)

[lad@epl-lad.org](mailto:lad@epl-lad.org)

# La vie de la commune depuis la dernière gazette

## INNOVATIONS

### Une superbe aire de jeux pour les enfants



Le samedi 3 avril, les enfants de Bédier ont pris possession d'une magnifique aire de jeux colorée, en pleine verdure, équipée de jeux originaux. Le montant du projet s'élève à 38 591,78 € financé à hauteur de 75 % par le Département et la Région. La zone sportive du Mas de Vergne est désormais totalement relookée et modernisée et a fait disparaître tous les équipements vieillots et non attractifs.

### Un symbole fleuri pour la commune

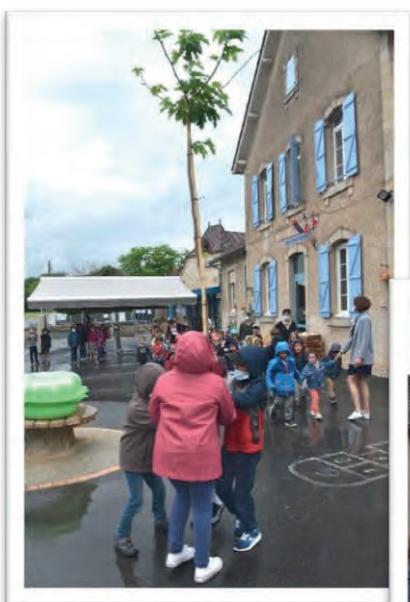
Alain Francoual, employé communal depuis 22 ans a créé de toute pièce le blason fleuri de la commune avec beaucoup de goût et d'inventivité. Cette réalisation est désormais visible à l'entrée de la commune au pied de la salle des fêtes, en venant de Cajarc.





## De l'ombre et de la verdure pour les enfants

Le vendredi 4 juin s'est tenu un grand événement pour les enfants qui avaient la responsabilité de planter un arbre dans la cour de l'école dont les grands arbres avaient dû être abattus pour des raisons de sécurité. Un peu d'agitation évidemment et répartition des groupes, un pour remplir le caisson de terreau, un pour porter l'arbre, un pour finaliser la plantation. Un grand plaisir de revoir de la verdure dans cette cour désertée par la végétation.



**Le store nouvellement  
Implanté en remplacement  
Des arbres a surtout servi de  
Parapluie de jour là.....**



# TRADITIONS

## Retour de la journée écocitoyenne

26 participants.

Les fontaines de la Licardie, de la Font Dalan, de Fontieu, de Panacorn, de Fontcouvert ainsi que la Fontbenech ont été nettoyées. Les abords du futur jardin médiéval sous le Château ont été dégagés. Une équipe a arrangé le dolmen de Martignes.

Tous les bénévoles de cette journée ont fait un travail de titans.

Après l'effort le réconfort, puisque cette matinée s'est terminée vers 12h30-13h par un repas convivial offert par la commune sous la halle du stade. L'intensité de la chaleur a limité les activités qui se sont de ce fait arrêtées après le repas. Cette nouvelle journée écocitoyenne a été un succès grâce à la volonté et à l'enthousiasme de tous les participants. MERCI À TOUS.



## LE TEMPS FORT DE L'AUTOMNE



### Bédier plus beau village du Lot et d'Occitanie dans la catégorie jeunesse

Benôit Normand et le conseil municipal remercient chaleureusement toutes les personnes, habitants de la commune ou des villages voisins, parents et amis, qui ont voté pour Bédier lors de ce concours. Ce fut une grande fierté d'aller à Toulouse récupérer le prix décerné à Bédier, quel maire ne serait pas comblé à l'idée de voir son village retenu parmi les plus beaux villages du Lot ? De plus, le fait de décrocher le prix régional fut une grande surprise car nous étions en compétition avec tant d'autres villages, plus importants et plus urbains. Rien ne pouvait nous faire plus plaisir que de voir Bédier être mis en avant et obtenir cette reconnaissance régionale.



## Les anciens heureux de se retrouver

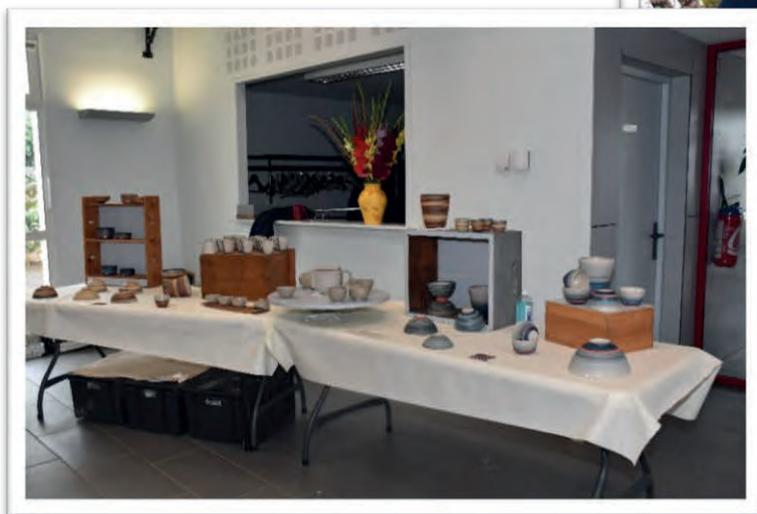
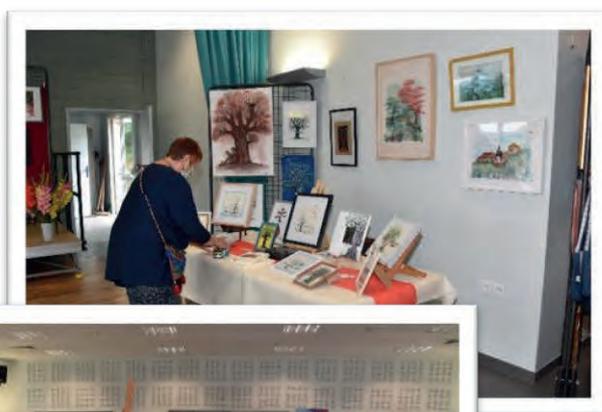
Enfin à table tous ensemble !!!



## Le salon des artistes

Vingt-trois exposants ont présenté leurs peintures issues de différentes techniques, des dessins, de belles réalisations en grès, des photos, des céramiques, des créations zéro déchets tout à fait dans l'air du temps. Diane Hervé Gruyer professionnelle de la technique « trompe l'œil » présentait son livre « l'art et la manière » reprenant ses travaux mais également truffé de conseils et de techniques révélées.

L'ACAP et ses bénévoles ont assuré les contacts avec les exposants, les préparatifs de la salle et le suivi de l'exposition durant tout le week-end. Un gros travail fourni et des résultats encourageants comme d'habitude...





## Pétanque

Après une période disette ayant privé 2020 de cette compétition, le championnat du Lot individuel vétérans s'est déroulé à Bédrier mardi 21 septembre. 2019 avait vu la victoire d'Alain Baronio, secrétaire de la pétanque de Bédrier, mais il n'a pas remis en jeu son titre pour cette année pris aussi par ses obligations au sein du Comité Départemental de Pétanque.

Cette compétition s'est déroulée sous la responsabilité de Bernard Fages, président du club entouré de son équipe de bénévoles. 103 participants ont envahi les terrains de pétanque et c'est Guy Sabot de Concorès qui est sorti victorieux.

50 licenciés sont inscrits au club de Bédrier qui a malheureusement enregistré un ralentissement des inscriptions durant le covid. Trois équipes sont engagées en championnat vétérans dont une en Régionale Occitanie, trois équipes sont en championnat Open.





## Association des parents d'élèves de Bédrier, Faycelles et Boussac

L'APE de Bédrier-Faycelles-Boussac a tenu son assemblée générale au mois de septembre. Un nouveau bureau a été élu.

M. Cédric FRANÇOIS devient président, épaulé par M. Vincent PARAMELLE au poste de vice-président. Mme Émeline TEXEIRA tient le rôle de trésorière et Mme Mélody ROUQUIER celui de secrétaire.

Tous remercient l'ancien bureau qui a œuvré l'an dernier.

Cette année encore, l'APE essaiera d'organiser divers événements dont le but sera à la fois de récolter des fonds nécessaires aux projets pédagogiques et à la vie des écoles, mais aussi, autant qu'il sera possible dans les conditions actuelles, de créer du lien entre les parents, les enfants et les habitants de nos communes.

L'association souhaite en effet maintenir autant d'actions que l'année dernière, dans la mesure des contraintes sanitaires.

Le bureau de l'APE.



## Bédrier. Les aînés remettent le couvert



Les aînés se sont enfin retrouvés, le 23 juillet, pour une grillade-partie où tous ont tenu à être présents. Ils ont pu à nouveau discuter, échanger, se donner des nouvelles bien riches après ces vingt mois de galère. Dès l'arrivée l'incontournable apéritif a été lancé pour la mise en route. La halle du stade a été la bienvenue pour déjeuner dans une zone ombragée et aérée. Une équipe de cuistots dévoués a régalé les convives de grillades. Après ce festin, des aînés très détendus se sont lancés dans divers jeux, boules, cartes et autres. Le club risque de mettre encore entre parenthèses, pendant quelque temps, ses sorties touristiques.

Article de JACQUELINE FILIPPI.

### Le club du troisième âge de Bédrier :

Nous devons nous retrouver pour le traditionnel repas des chasseurs le jeudi 04 novembre autour de la soupe d'Odette et de la daube cuisinée par notre adhérente Nicole de Sabin.

Le 03 décembre, une sortie est prévue au restaurant la Frégière à Clairvaux avec un arrêt aux caves de Marcillac. Le stockfish sera accompagné d'un porcelet à la broche.

L'assemblée générale, courant janvier, définira le programme des activités plus touristiques et accueillera toutes les nouvelles adhésions.

# GYM BEDUER



GYMBEDUER@ORANGE.FR  
Tél secrétaire : 06 47 22 99 76  
Tél présidente : 06 78 11 24 47

Bonjour à tous et à toutes,

C'est avec grand plaisir que nous avons repris nos cours de gym le Lundi 6 Septembre 2021. Merci aux anciens licenciés d'être revenu et bienvenue aux nouveaux et nouvelles pour cette saison dont on espère qu'elle ne sera pas perturbée. Saison 2021-2022 bien débutée avec à ce jour 32 adhérents et des inscriptions encore en cours.

Les cours ont lieu à la salle Jean Pelissié à Béduer tous les **Lundis de 18h30 à 19h30** avec Stéphanie (renforcement musculaire, étirements) et les **Judis de 19h15 à 20h15** avec Karim (cardio, renforcement musculaire, étirements).

La cotisation s'élève à 120€ par an.

## **Nous vous proposons 2 cours gratuits pour essayer.**

Pass sanitaire obligatoire ou test négatif de moins de 72h. Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée et le port du masque est recommandé pendant les inscriptions.

Cette année nous proposerons une randonnée par mois le dimanche d'une dizaine de kilomètres sur Béduer et les alentours.

Enfin, nous espérons pouvoir se retrouver au restaurant avant la fin de l'année pour un repas convivial dont la date reste à définir.

Sportivement, le bureau, Andrée, Martine, Nicole.



Assemblée générale en compagnie du maire et du responsable des associations.

# ENTENTE FOOT AZUR 2021-2022

Depuis 25 ans EF FOOT AZUR assure la formation des jeunes à la pratique du football dès l'âge de 5 ans. Cette aventure a pu se réaliser grâce à un partenariat avec les clubs seniors, ceux-ci apportant un soutien financier, technique et humain. Les jeunes arrivant en fin de cycle de l'école de foot souhaitent continuer à pratiquer leur sport ensemble et sous les mêmes couleurs.

Donc cette volonté a projeté le club depuis l'automne 2020 à la création d'une section senior, qui a vu le jour lors de l'assemblée générale du 8 Mai 2021. En milieu d'après-midi ensoleillé sous la halle de Beduer, voici la création de l'ENTENTE FOOT AZUR constitué avec les clubs historiques de Planioles, Cardaillac, Bédrier et Faycelles avec la Mairie de Beduer pour siège social. Un nouveau bureau a vu le jour sous la présidence de Thierry Dumont, avec 3 vice-présidents Messieurs Gauzens, Chartrou, Cavallé avec des secrétaires Me Marty Mr Laplace et des trésoriers Mr Couderc Mr Bras. Le bureau s'étoffe aussi de plusieurs référents en communication Mr Parent, jeune Mr Beydon, équipements Mr Olivera, entraîneur Mr Heuriet et des éducateurs, Mr Marty, Mr Corona. Cette structure a besoin d'autres bénévoles pour développer ce projet participatif sur ces communes donc nécessité pas à les contacter.

Les maires ont bien accueillis cet ambitieux projet pour pérenniser les équipes jeunes et seniors, en apportant une nouvelle dynamique au développement du football autour de Figeac et dans leurs communes. La mutualisation des moyens est la base de ce projet pour faire face aux difficultés économiques, administratives, recrutement, encadrement. Ce club ambitieux à pour volonté première de garder le football accessible à tous et toutes, par conséquent de ne pas opérer de hausse rédhitoire sur les cotisations annuelles et en se dynamisant avec des sections féminines et de vétérans.

Si vous voulez pratiquer du football avec des valeurs de Respect et d'Esprit d'équipe en défendant vos couleurs ainsi que participer à des animations extra-sportives, vous pouvez les contacter sur les réseaux sociaux.

Nous passerons en fin d'année pour distribuer les calendriers avec toutes les informations du club et essayons de relancer le Telethon avec le four à pain de la Bouyssounette.

A bientôt autour des terrains de nos communes.



Vive l'EFA c'est plus qu'un CLUB.



## Reprise du tennis de table !

Après une année difficile marquée par la crise sanitaire, Bédier Faycelles Ping repart pour une nouvelle saison. Nous avons eu le plaisir de retrouver un grand nombre de nos adhérents et de voir arriver de nouvelles têtes. Après seulement un mois et demi, le club compte déjà 40 pongistes et un nombre record de jeunes et de féminines !



Après les vacances de la Toussaint, le club devrait, grâce à l'aide de la Mairie de Bédier, bénéficier d'un deuxième créneau, le lundi à partir de 19h45 et retrouver également la salle des fêtes de Faycelles le jeudi soir. A noter qu'il participera aussi aux activités périscolaires à l'école de Faycelles.

Sinon, le club recherche toujours de nouveaux joueurs et joueuses pour enrichir ses rangs. Quel que soit votre âge ou votre niveau, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir !

*Pour plus d'infos sur Bédier Faycelles Ping :*

☎ : 06 33 81 48 00 - @ : [Faycelles.Ping@orange.fr](mailto:Faycelles.Ping@orange.fr)

Web : <http://faycellesping.wix.com/tt46>



# *Autour de Notre Clocher*

*Association Loi 1901 pour la  
rénovation de l'église de Bédrier*



## *Inventaire des travaux réalisés :*

*Depuis une dizaine d'années, l'association œuvre pour la rénovation de notre église.*

*\_ Les 11 statues repeintes par M. Claude Létang et M<sup>me</sup> Catherine Imbert, ainsi que la fontaine des baptêmes (ou fonts baptismaux)*

*\_ La sacristie, le baptistère (ou la chapelle des baptêmes) et la tribune avec l'aide de M. Serge Bonetto.*

*\_ Le vitrail de la chapelle nord restauré par M. Jean-Michel Cambon.*

*\_ Les murs de la nef et des chapelles décrépis et rejointoyés avec l'aide de la Mairie et M. Alain Francoual, qui a également posé le soubassement bois autour de la nef et des 2 chapelles. La Mairie a aussi remplacé 2 grosses poutres de la charpente qui menaçaient l'édifice, refait les faîtages et les gouttières pour assainir le bâtiment. La Mairie a aussi pris en charge la mise aux normes de l'électricité, refaite entièrement par une entreprise de Figeac.*

*\_ La voûte de la nef, du transept et des 2 chapelles a été restaurée et repeinte par nos bénévoles, avec une peinture onéreuse mais de grande qualité, grâce à notre grand échafaudage.*

*\_ Certaines menuiseries ont été aussi restaurées par nos soins.*

*\_ La plus belle réalisation est une fresque en cours de création par M<sup>me</sup> Lydia Nunes, artiste-peintre de grande valeur.*

*\_ 2 dons récents de statues ornent notre église, qui nous ont été offertes, la 1<sup>ère</sup>, pièce unique : la Sainte Vierge Marie par M. et M<sup>me</sup> Santo Surace, et la 2<sup>ème</sup> : la Sainte Famille par M. Jacques Lobréau, ancien organiste de Bédrier.*

*Notre association fait appel aux bénévoles qui aimeraient venir nous aider à achever cette rénovation avant l'inauguration. Nous avons besoin d'un menuisier ou ébéniste, et de tous les corps de métier du bâtiment, mais aussi toute main-d'œuvre non qualifiée pour nous aider.*



*Une Messe de Noël aura lieu à Bédrier  
le vendredi 24 décembre à 18h 30*

*Une crèche traditionnelle de 71 sujets sera présentée dans la  
chapelle nord, et dans l'autre une crèche vivante avec les enfants du  
village ou des environs, qui voudront bien se joindre à nous pour  
revêtir de magnifiques costumes réalisés par M<sup>me</sup> Renata Paties*

*Pour tous renseignements, joindre Mme Nadine Lobréau au 05 65 11 40 47*





## Deux granges dites « à la Philibert Delorme » sur la commune de Bédrier

*D.Laporte*

**Philibert Delorme** (ou *De l'Orme*) né à Lyon vers 1510 et mort à Paris, le 8 janvier 1570.

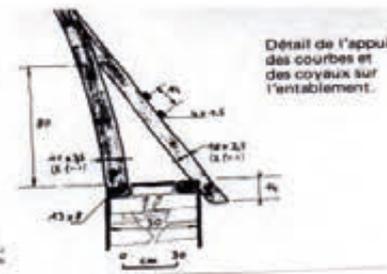
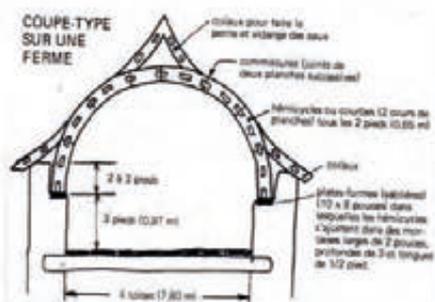
Il était un architecte du temps de Henri II, fils de François Ier. C'est aux environs de 1540-1560 qu'il a connu ses heures de gloire. Il a bâti à Lyon des hôtels particuliers de style renaissance. Puis, remarqué par le pouvoir, il conçoit le château d'Anet qu'Henri II offre à sa maîtresse Diane de Poitiers. Il est le concepteur d'un type de charpente courbe (peu gourmand en bois et surtout fait d'éléments standardisés puis assemblés) qui s'inspire de la forme de la coque d'un navire, renversée. Des planches courbes, répétées en centaines d'exemplaires, trouées à intervalles réguliers, qu'on peut superposer deux à deux ou trois à trois puis fixer entre elles par des chevilles. On peut monter ainsi des courbes sur 6 mètres de haut, voire plus. De l'Orme en a décrit le procédé dans un traité. La charpente est ainsi faite d'une courbe puis d'une contre-courbe, avec un coyau à la base, somme toute, le profil suit le schéma de la charpente dite "moderne" (les courbures mises à part), avec une attention à ménager des combles qui deviennent des greniers à récoltes, à foin... sans être gêné d'y stocker, d'y travailler.

Quelques siècles après, cette innovation de l'architecture savante va se retrouver dans l'architecture rurale et particulièrement dans le Sud de la France, grosso modo sur l'est de la vallée du Lot depuis les Cévennes, du Nord de l'Ardèche jusqu'à Mende puis les deux rives du Lot entre Aubrac et Rouergue, enfin le Lot moyen. Localement, on trouve ce type de grange à Saint-Pierre Toirac, Saint-Chels et **Bédrier** (deux exemplaires). Leur construction était réalisée par des artisans locaux. Les premières datent du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à vers 1914 (St Chels). Modernité aidant, les chevilles en bois sont remplacées par des clous et boulons. L'exemplaire de Bédrier (1903) montre deux épaisseurs de courbes clouées à un rythme répété : deux clous puis un clou + boulonnage (à cette époque, le prix de la quincaillerie a tellement baissé que les constructeurs et commanditaires peuvent en user).

1 toise = 6 pieds = 1,95m ; 1 pied = 12 pouces = 32,5cm

(Texte d'après Christophe Le Pabic, architecte).

1 pouce = 12 lignes = 2,7cm ; 1 ligne = 0,225cm



Vue d'une charpente



Intérieur grange Issiot au lieu-dit « le Plantou »





**Grange Issiot au Plantou**

C'est à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que la technique de fabrication des toits en carènes de bateau renversé et couverts d'ardoises, prend son essor en France.

Ce type de construction a été populaire du fait de sa faible consommation en bois (essentiellement du peuplier, bois résistant poussant très rapidement, donc intéressant économiquement) et aussi par l'important gain de place sous les combes pour le stockage du foin. (Pour une même largeur et à hauteur égale, le profil semi-circulaire permet de gagner 57% en volume, par rapport au profil triangulaire !).

De plus ces charpentes sont beaucoup plus légères que les conventionnelles et ont un entretien-réparation bien plus aisé. Elles sont posées sur l'entablement des murs d'encaissement, à l'intérieur de la grange.

Les grandes poutres en bois étaient devenues impayables, notamment parce qu'il y en avait très peu en stock. La construction classique, avec de grandes fermes en bois, n'était donc plus une option. L'architecte Philibert de l'Orme, avec de courtes planches en bois (+/- 1,3 m de long), financièrement abordables et facilement disponibles, a réussi à créer d'énormes charpentes en utilisant une méthode intelligente pour « cheviller » les planches les unes aux autres. Il est considéré comme le précurseur des fermes lamellées-collées modernes. La rareté des matériaux l'a donc conduit à développer à grande échelle cette méthode constructive principalement utilisée, plus tardivement, pour les granges.

A noter que ce type de construction n'a cependant pas réussi à prendre le pas sur la méthode traditionnelle de construction dite à triangulation.



**Grange Pissot à Pech Rougié**





Dans le dernier numéro (19) de la « Gazette de Bédier » est paru un article sur les croix de la commune. Les photos des croix et leurs emplacements ont été volontairement mélangés afin d'inviter (sous forme de jeu lors d'une balade) à les retrouver et les repositionner correctement.

Dans l'inventaire il a été oublié une croix en fer, datée de 1941 (sur son socle en ciment). Elle se trouve dans le hameau du Mas de Daynac, contre la propriété de M. Gilbert Bos. Aux dires de ce dernier elle aurait plusieurs fois changé de place pour ne pas gêner la circulation.

Cela porte donc à 18 le nombre de croix situées sur la commune !

